

# FONS OUTRE GARDON

# FONT SENADE

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL



02 / AVIS AUX FONOIS(ES)



03 / ÉDITO



04 / INFOS & ANNONCES



10 / VIE ÉCONOMIQUE



11 / ASSOS, SPORT, CULTURE



20 / EN BREF



22 / ÉTAT CIVIL, DIVERS



23 / FONS PRATIQUE



24 / AGENDA



## LE COURAGE N'A PAS D'ÂGE : TÉMOIGNAGE D'UN PÈRE SAUVÉ PAR SON FILS



Le 29 août 2025 restera gravé dans la mémoire d'un habitant de Fons comme le jour où tout a basculé. Ce vendredi soir, une simple fatigue s'est transformée en cauchemar. Il nous livre son histoire, avec émotion et sincérité.

« Ce vendredi 29 août il m'est arrivé un truc très bizarre. J'étais fatigué depuis quelques jours... Je décide d'aller voir mes parents à Lassalle... Je suis bien mais toujours cette petite gêne. »

La journée se déroule sans incident, malgré une sensation de fatigue persistante et une légère douleur à la gorge. De retour à Fons, il choisit de rester chez lui plutôt que d'aller à la fête et s'installe sur le canapé devant « The Voice ». Mais à 22h45, tout bascule.

« Ma chienne Téa aboie et me réveille. Et là, le cauchemar commence. » En tentant de boire un verre d'eau, il s'étouffe violemment. L'eau ressort par le nez, la respiration devient impossible. Seul, il garde son calme, envoie des messages à ses proches, mais la fête en cours ralentit les réponses. Il décide de sortir avec sa chienne pour chercher un peu d'air.

À 23h15, son fils Lonis, 11 ans, rentre à la maison. Face à son père en détresse, il garde son sang-froid et compose le 18. Il explique la situation aux secours avec une maturité impressionnante. « Le calme de mon fils Lonis, 11 ans, et cette image me resteront gravés pour la vie. Il m'a sauvé la vie. »

Les pompiers arrivent, prennent en charge le père et l'emmènent à l'hôpital Carémeau. Il y restera six jours en soins intensifs. Le diagnostic tombe : épiglottite infectieuse, une inflammation rare mais potentiellement mortelle. « Ma vie a tenu à 5 minutes qu'il me restait pour respirer. J'ai vu la mort de près. »

Aujourd'hui, il va mieux, mais reste marqué par cette nuit. Il tient à remercier les pompiers, les urgences, le personnel médical, et surtout ses deux fils, Lonis et Gabriel, ainsi que sa chienne Téa.

« Dédicace à mon fils Lonis : Je suis très fier de toi... Grâce à toi aujourd'hui je suis avec vous. »

Ce témoignage nous rappelle que le courage n'a pas d'âge, et que parfois, un enfant peut devenir un héros. Il souligne aussi l'importance de connaître les numéros d'urgence, comme le 114, accessible par SMS pour les personnes en difficulté de communication.

## CONNAÎTRE LES NUMÉROS D'URGENCE PEUT SAUVER UNE VIE.

|                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>15</b><br><b>SAMU</b><br>POUR DEMANDER<br>L'INTERVENTION D'UNE<br>ÉQUIPE MÉDICALE<br>EN SITUATION DE DÉTRESSE.<br>POUR ÊTRE REDIRIGÉ VERS<br>UN ORGANISME<br>DE PERMANENCE DE SOINS.                      | <b>17</b><br><b>POLICE SECOURS</b><br>POUR SIGNALER<br>UNE INFRACTION<br>NÉCESSITANT<br>UNE INTERVENTION<br>IMMÉDIATE DES SERVICES<br>DE POLICE.                                                             | <b>18</b><br><b>SAPEURS-POMPIERS</b><br>EN SITUATION DE PÉRIL,<br>ACCIDENT CONCERNANT<br>DES BIENS OU PERSONNES<br>ET QUI NÉCESSITE<br>UNE INTERVENTION RAPIDE.                 |
| <b>112</b><br><b>NUMÉRO D'APPEL<br/>D'URGENCE EUROPÉEN</b><br>SI VOUS ÊTES TÉMOIN<br>OU IMPLIQUÉ DANS<br>UN ACCIDENT, UN INCENDIE<br>OU UN CAMBRIOLAGE<br>DANS N'IMPORTE QUEL PAYS<br>DE L'UNION EUROPÉENNE. | <b>114</b><br><b>NUMÉRO D'URGENCE<br/>POUR LES PERSONNES<br/>SOURDES<br/>ET MALENTENDANTES</b><br>UN NUMÉRO ACCESSIBLE<br>PAR FAX ET SMS,<br>SI VOUS ÊTES VICTIME<br>OU TÉMOIN D'UNE SITUATION<br>D'URGENCE. | <b>3624</b><br><b>SOS MÉDECINS</b><br>SI VOUS AVEZ BESOIN<br>DE VOIR UN MÉDECIN<br>EN URGENCE<br>SI VOTRE MÉDECIN TRAITANT<br>NE PEUT VOUS RECEVOIR<br>LA NUIT OU LES WEEKENDS. |



## LE MOT DU MAIRE

Chères Fonsoises, chers Fonsois,

Alors que s'ouvre une nouvelle année, ce moment est pour moi l'occasion de porter un regard sincère sur le chemin parcouru ensemble au cours de ce mandat qui s'achève.

Ces années ont été marquées par des défis parfois inattendus, mais aussi par de belles réussites collectives. Grâce à votre engagement, à celui des élus, des agents municipaux, des associations et de l'ensemble des forces vives du territoire, nous avons pu faire avancer des projets importants et préparer l'avenir avec responsabilité.

Je tiens à vous remercier chaleureusement, ainsi que toutes celles et ceux qui, par leur confiance et leur implication, ont contribué à la mise en œuvre des actions menées et favorisé le dynamisme de notre commune. Les débats ont parfois été exigeants, mais ils ont toujours nourri la réflexion et renforcé la qualité des décisions prises.

Rien de durable ne se construit seul. Chaque action menée, chaque décision prise l'a été avec la volonté de servir l'intérêt général, dans le dialogue, l'écoute et le respect des valeurs qui nous rassemblent.

À l'aube de cette nouvelle année, l'équipe municipale et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter, à chacune et chacun d'entre vous, une belle et heureuse année 2026. Qu'elle soit pleine d'espoir, de réussites, de sérénité, de santé, et de l'amour des siens et des autres.

Que 2026 soit également une année de projets, de solidarité et de confiance retrouvée, tant sur le plan personnel que collectif.

Une pensée particulière pour celles et ceux qui traversent la maladie, la solitude ou les difficultés.

Prenez soin de vous et des êtres qui vous sont chers !

Maryse GIANNACCINI

BONNE ANNÉE  
**2026**  
ET MEILLEURS VOEUX !

*Madame le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux  
vous souhaitent une belle et heureuse année 2026*



## TRANCHE 2 SÉCURISATION ENTRÉE DU VILLAGE PAR LA D907

Du mois de mai au 31 juillet 2025, des travaux importants sur la voirie ont eu lieu sur la D907 à l'entrée du village côté cave coopérative.

Les entreprises, malgré un timing serré ont réussi à terminer dans les temps ce que l'on pourrait appeler le gros œuvre.

Il restait tout de même quelques finitions à réaliser, tels que le marquage du croisement, des abris bus nommés TEULON, l'éclairage de la partie piétons-vélos sous les platanes, le cheminement rue du 19 mars 1962, les entrées, les plantations, la protection du calvaire.

Depuis septembre, différents intervenants se sont donc succédés pour finaliser cette seconde tranche, condition sine qua non pour lancer en 2026 la troisième tranche avenue de la gare.

Comme vous avez pu le constater aussi avenue de la gare, le terrain vers la gare est en cours d'aménagement. Les bassins de rétentions ont été réalisés, et les différents réseaux humides et secs sont en cours de finalisation.

Concernant l'alimentation électrique, un poste a été posé à l'entrée du futur quartier Ventoux, et le raccordement de ce poste est prévu avant le début des travaux de la troisième tranche afin ensuite de ne pas avoir à refaire des tranchées dans une voirie neuve, chose qui sur une départementale comme l'avenue de la gare est réglementé.

En amont des travaux de voirie, la commune a sollicité auprès de Territoire Energie 30 l'enfouissement des câbles de l'avenue de la gare et validé l'étude réalisée dans ce quartier.

Suite à ces travaux, à la fin de la troisième tranche l'avenue de la gare sera complètement en sens unique, avec une amélioration du tourne à gauche sur la D907 en venant de Montagnac.



## DÉPÔTS SAUVAGES : UN PROBLÈME RÉCURRENT QUI NOUS CONCERNE TOUS

Régulièrement, des dépôts sauvages sont constatés sur le territoire de la commune. Gravats, déchets verts, encombrants ou encore matériaux dangereux comme des plaques d'évierites contenant de l'amiante sont abandonnés dans des chemins, fossés, terrains ou emplacements non prévus à cet effet.

Au-delà de l'atteinte à l'environnement et au cadre de vie, ces dépôts sauvages représentent un risque réel pour la santé et la sécurité, pour les habitants, les promeneurs, les agents municipaux chargés de leur enlèvement. Leur prise en charge mobilise du temps, des moyens humains et financiers importants, au détriment d'autres actions au service de la population.

Nous rappelons que le dépôt sauvage est strictement interdit. La commune engage quasi systématiquement des poursuites. Tout contrevenant s'expose à des sanctions pénales.

Des solutions légales existent : déchetteries, collecte des encombrants devant son domicile, renseignements possible auprès de Nîmes Métropole. Chacun peut agir pour préserver notre commune. Le respect des règles de gestion des déchets est l'affaire de tous.

Gilbert CASAS, 1<sup>er</sup> adjoint au maire



## CONDITIONS DE DÉPÔT DES DÉCHETS D'AMIANTE

A Nîmes Métropole, seulement trois déchèteries sont équipées pour accepter ce type de déchet : celles de Bouillargues, Caveirac et Saint-Gilles. Le service mis en place est uniquement adapté pour la prise en charge de petite quantité (maximum 3 contenants d'1m<sup>3</sup> par usager et par an) et dans le respect de conditions strictes : Seul l'amiante lié est accepté : plaques ondulées, tuyaux...

### Procédure à suivre :

L'usager formule une demande de prise en charge par mail (dctdm@nimes-metropole.fr) en précisant : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse mail, quantité d'amiante à évacuer.

A l'issue, un rendez-vous lui est proposé (une collecte mensuelle par site).

Une fois le rendez-vous validé, l'usager doit au préalable, retirer ses contenants et son kit de protection sur la déchèterie concernée durant les horaires d'ouverture.

Lors du retrait, les agents d'accueil forment les particuliers pour conditionner l'amiante de la bonne manière.

L'usager doit par la suite, conditionner lui-même les déchets d'amiante lié pour les amener le jour du rendez-vous avant 11h30.

Du 26 décembre 2025  
au 26 janvier 2026

Nîmes Métropole  
recycle votre sapin !



Retrouvez ici  
le point de  
collecte le  
plus proche  
de chez vous !



## LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : ENGAGEMENT CITOYEN ET ANIMATION CULTURELLE

Participation à la cérémonie du 11 novembre.



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Fons a honoré la mémoire des anciens combattants en participant activement à la cérémonie du 11 novembre. Ce moment solennel, riche en émotions, a permis aux jeunes élus de rendre hommage aux sacrifices des soldats et de s'impliquer dans la vie civique de leur commune.

Aux côtés des élus municipaux et des habitants, les membres du CMJ ont pris part aux différentes étapes de la cérémonie, témoignant ainsi de leur respect et de leur volonté de perpétuer le devoir de mémoire. Cette participation illustre parfaitement leur engagement à renforcer le lien intergénérationnel et à s'investir dans les valeurs républicaines.



Une demi-journée Manga réussie grâce au Conseil Municipal des Jeunes.



Un grand bravo à tous les enfants qui ont participé à cette belle animation placée sous le signe de la créativité et de la bonne humeur. Ils ont pu s'initier au dessin Manga, mais aussi explorer d'autres formes d'expression artistique, dans une ambiance conviviale où chacun a pu s'amuser et apprendre.

Nous adressons un immense merci à Yacine, illustrateur talentueux, pour son partage et ses conseils, ainsi qu'à Arthur, animateur de l'association Temps Libre, pour son énergie et son accompagnement tout au long de l'atelier.

Félicitations également à tous les enfants venus costumés ! Le CMJ a élu le meilleur costume, qui a remporté une carte cadeau de 30 € à la FNAC.

La journée s'est conclue autour d'un goûter partagé, moment chaleureux et convivial qui a permis de clore cette animation en beauté.

Un grand merci aux élus impliqués dans le CMJ, Christèle et Éric, pour leur engagement et leur soutien constants, ainsi qu'à l'équipe de la médiathèque de Fons pour le prêt de matériel et de mangas.

À très bientôt pour de nouvelles animations.



## LES AMIS DE SATURNIN GARIMOND

Pour la troisième année consécutive l'école de Montmirat et Sophie Barrere artiste qui collabore pour L'EXPOSITION FINALE DU JOURNAL D'HISTOIRES MULTIPLES ont fait appel aux Amis de Saturnin Garimond pour visionner le film (le Bois des Lens). Cette année ils ont souhaité que Christian Peraldo intervienne, pour parler de Saturnin et de ses découvertes. Les élèves de plusieurs classes ont étudié l'histoire, le patrimoine de leur commune, visité des lieux comme les Grottes de Macassargues par exemple.

Ils ont aussi rencontré des villageois pour poser des questions sur leur village et rédiger de petits journaux. J'ai pu pendant ces différents moments de partage noter l'intérêt des jeunes pour le patrimoine de leur commune.

Cette année, c'est l'école de Montpezat qui collabore avec Mr Bessac archéologue qui vient de nous solliciter pour découvrir les recherches de Saturnin Garimond. Cela est encourageant de voir que les enseignants s'intéressent à l'association et à son Musée.

Au mois de juillet, une équipe de six chercheurs est venue sous la présidence de Sophie Grégoire Directrice du Département D'Histoire Naturelle des Humanités Préhistoriques effectuer un sondage pour dater les découvertes des Grottes de Macassargues avec de nouveaux moyens scientifiques. Les résultats sont attendus à la fin du mois de décembre 2025.

Pendant leur séjour une paléontologue de l'équipe, a pu travailler sur les découvertes de Saturnin faites dans cette grotte. Elle a également expliqué pendant une matinée aux personnes intéressées son travail et ses techniques.

Le jeudi en fin d'après-midi, une conférence était programmée " La grotte préhistorique de la Verrerie de Macassargue (Montmirat) : un patrimoine local raconté par les chercheurs". Une quarantaine de personnes étaient au rendez-vous.

Depuis Septembre 2025 l'association a pris contact avec le Muséum D'Histoire Naturelle de Nîmes et L'Institut des Sciences de l'Évolution Université Montpellier. Ces échanges vont renforcer notre collaboration et ainsi permettre de rendre encore plus attractif le Musée.

Nous avons sélectionné et choisi de nombreux documents de Saturnin. Les Collections sont prêtes pour la réorganisation du Musée. Nous attendons très bientôt les vitrines qui nous permettront de faire revivre ce patrimoine unique.

A bientôt pour redécouvrir le Musée de Saturnin Garimond.



## UN HÉRITAGE RENAIT : LA BOULE FONSOISE REPLACE LE COCHONNET AU CŒUR DU VILLAGE

Après plus d'un an de silence, la boule fonsoise reprend vie grâce à une bande de copains passionnés décidés à redonner à la pétanque la place qu'elle mérite dans le village de Fons. Le club, symbole de convivialité et de partage, avait fermé depuis quelques temps, mais nous avons souhaité lui offrir un nouvel élan. Dans l'esprit des belles parties d'antan, ou jeunes et anciens se retrouvaient dans le respect et la bonne humeur, nous voulons recréer ces moments simples qui rassemblaient tout le monde autour du jeu.

Les parties amicales se déroulent tous les samedis et dimanches après-midi de 14h jusqu'à la tombée de la nuit.



Pour l'année 2026, plusieurs concours officiels agréés par la fédération française de pétanque et de jeu provençal seront organisés.

Nous invitons tous les amateurs de pétanque, d'ici, de la région, et de tous les coins de France et de Navarre, à venir partager un moment de détente et de convivialité avec nous « à la boule Fonsoise, tout le monde est le bienvenu ».

Le nouveau bureau est composé de Yoris (Président), Pierre (Vice-président) Didier (Secrétaire), Anthony (Trésorier), Sébastien (Vice-trésorier)

Notre souhait est simple : faire revivre un club qui a marqué l'histoire du village et récréer ce lien chaleureux autour du plaisir du jeu.

Mot de clôture du président :

« Un club renaît, une tradition se poursuit, et une nouvelle page s'écrit, à Fons, la pétanque n'a pas dit son dernier mot. La boule Fonsoise vous attend pour vivre cette renaissance avec nous »

*12ème édition*

# Rendez-vous des Artistes

dessins peintures sculptures ...

10, 11 et 12 avril 2026

Foyer de Fons

Vernissage le 10 à 19h

EXPO vendredi-samedi-dimanche de 15h à 19h

Outre Gardon

Balad'Artis

du 10 au 12 avril

FONS OUTRE GARDON CRÉATEURS ASSOCIATION L'Art de Me SAUZET

Conception et réalisation: C.Ch. Richard et D.Debègue



Fons Outre Gardon

## Concert d'Hiver



Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

1<sup>er</sup>  
tour

15 mars

Allons  
Voter!



2<sup>d</sup>  
tour

22 mars

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en ligne** ;
- jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en mairie ou en consulat**.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr). Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en **vous rendant à la mairie ou, si vous résidez à l'étranger, au consulat**. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription. Vous pouvez transmettre votre demande directement par courrier à la mairie de votre commune d'inscription.

**N.B. :** Si vous déménagez après la date limite d'inscription pour l'une des raisons suivantes, vous pouvez vous inscrire **jusqu'au jeudi 5 mars 2026 inclus** si :

- vous êtes **agent public muté ou admis à faire valoir vos droits à la retraite** après la clôture des inscriptions ou membre de la famille d'un agent public concerné ;
- vous êtes un **militaire** ;
- vous **déménagez pour un motif professionnel** ou êtes membre de la famille d'une personne démenageant pour motif professionnel.

De la même manière, **si vous atteignez l'âge de 18 ans après la clôture des délais d'inscription ou que vous devenez Français par naturalisation après la clôture des délais d'inscription** et que vous n'êtes pas inscrit d'office sur les listes électorales, vous pouvez aussi vous inscrire **jusqu'au jeudi 5 mars 2026 inclus**.

Pour demander votre inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives.

**Avoir le droit de vote**, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ou, pour les élections municipales, être ressortissant d'un État-membre de l'Union européenne ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

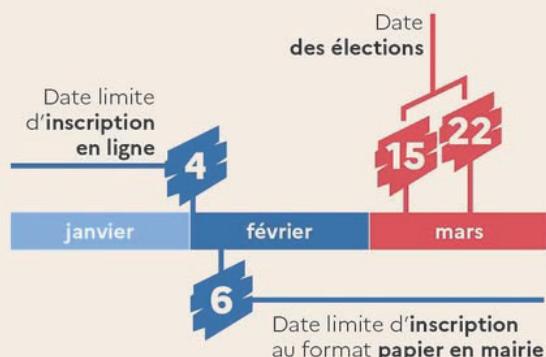
**Avoir une attache avec la commune** au titre de :

- son domicile principal ;
- sa qualité de contribuable ;
- sa qualité de gérant de société

Plus d'informations sur le site [Les élections en France](http://Les elections en France).

Allons  
Voter!

## Date limite d'inscription sur les listes électorales



## BULLES ET ÉTINCELLES : LA CRÉATIVITÉ AU CŒUR DE FONS

Depuis 2024, Maryse Bajeux et sa famille ont posé leurs valises à Fons, apportant avec eux un souffle de créativité et de passion artisanale. Originaire du Nord de la France, Maryse a exercé le métier de fleuriste pendant 30 ans, reprenant en 1998 les magasins de sa mère et créant deux autres commerces. Formée dès son plus jeune âge à l'art floral, elle se distingue par son sens des couleurs, son goût pour l'originalité et une imagination débordante... même la nuit !

Son parcours l'amène dans le Sud en 2012, rejoignant son mari Sébastien, cuisinier dans l'armée, muté à Nîmes. Après avoir travaillé dans plusieurs enseignes florales de la région, un accident du travail l'oblige à repenser son avenir professionnel. Mais Maryse ne se laisse pas abattre : animée par l'envie de créer, elle se tourne vers une activité compatible avec ses contraintes de santé.



C'est ainsi qu'en 2024 naît « Bulles et Étincelles », une micro-entreprise dédiée à la fabrication artisanale de bougies. Après avoir exploré la savonnerie, Maryse choisit de se consacrer pleinement à la bougie, un objet qu'elle considère comme apaisant, chaleureux et porteur d'émotions. Chaque jour, elle fabrique une dizaine de pièces, prenant soin de tester chaque parfum, chaque forme, chaque texture.



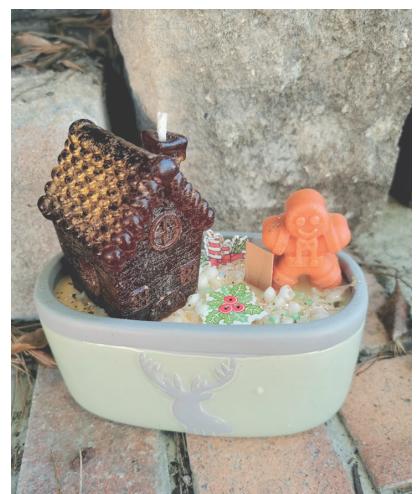
Ses créations sont uniques : bougies trompe-l'œil inspirées de gourmandises, objets en pâte Fimo, contenants chinés dans les ressourceries ou chez Emmaüs... Maryse transforme la matière avec poésie et passion. Elle privilégie des produits naturels, français ou européens, et des parfums en provenance de Grasse, capitale mondiale de la parfumerie.

L'aventure est aussi familiale : sa fille s'occupe de la communication et des réseaux sociaux, tandis que Sébastien démarché les entreprises et les clients. Maryse, elle, se consacre à ce qu'elle aime le plus : créer, innover, faire pétiller les yeux et les cœurs.

Vous avez peut-être déjà croisé son stand lors du marché de Noël de Fons, où elle a réalisé ses premières ventes. Vous pouvez désormais retrouver ses créations sur les marchés locaux.

Une belle initiative locale à soutenir, qui allie savoir-faire, recyclage, sensibilité artistique et esprit de famille.

Créations à retrouver prochainement sur internet



## FONS A REÇU LE 5ÈME FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR DE LA GARDONNENQUE

Du 1er novembre au 1er décembre 2025, l'association culturelle Ponts d'Esquielle a promené le festival de Fons à Boucoiran et Moussac en passant par Sainte Anastasie.

Du samedi 1er au dimanche 2 novembre le festival s'est arrêté pour 2 pièces différentes au foyer pour le plus grand bonheur des habitants de notre village et ceux des environs.

Samedi soir la Cie Maman Lisa présentait « Les sœurs Bienaimé » de Brigitte Buc.



Deux sœurs ont grandi ensemble, se sont aimées passionnément et se sont éloignées. Les retrouvailles sont tumultueuses sous le regard effaré de leur ami de toujours...

Le dimanche c'est la troupe d'Aigues-Mortes, Artemia Salina, qui a interprété un classique de Tchekov, « Le jubilé ». C'est l'anniversaire de la banque et donc la consécration attendue pour son directeur... mais rien ne se passe comme prévu...

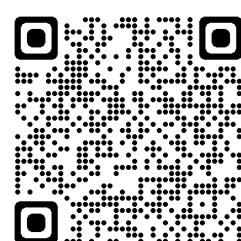


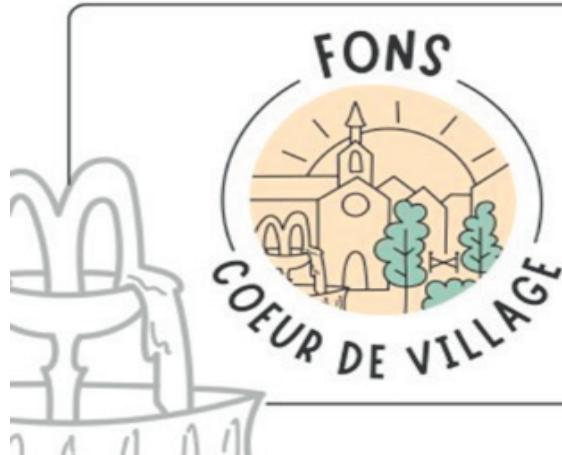
À la fin de chaque spectacle le public a pu échanger avec les comédiens autour d'un pot convivial.

Deux soirées inoubliables, vivement l'an prochain !

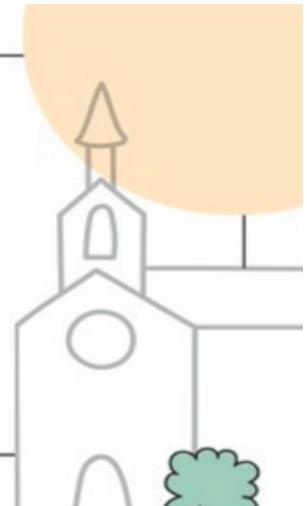


Scannez ce QR-CODE  
et retrouvez ce bulletin municipal  
sur le site internet de la commune  
*Les archives des précédentes éditions  
sont également consultables.*





## Améliorons notre cadre de vie



Chères voisines, chers voisins,

L'association "**Fons cœur de village**" vous informe du démarrage de l'opération "**végétalisation**" des rues de Fons, réalisé en partenariat avec la municipalité.

L'objectif de ce projet est d'ornementer et d'agrémenter les petites rues du cœur du village avec des fleurs, des plantes et arbustes.

Dans un premier temps, l'opération débutera par les rues des métiers et du chêne de la victoire.

Cette opération repose sur une contribution bénévole et le plaisir de partager entre voisins.

Chaque participant est "**responsable**" de la façade dont il est propriétaire, et s'engage à respecter les "**consignes de sécurité**" préconisées par la municipalité de Fons.

Cette première expérimentation pourra s'étendre à l'ensemble des rues du village de Fons.

Vous souhaitez participer à ce projet, n'hésitez pas à nous rejoindre... Vous disposez de graines de semis ou d'idées à partager, faites-le savoir...

9 rue des métiers 30730 FONS outre gardon  
Tél. 06 42 44 20 98 / Mail. patrice.girard30@orange.fr

UN EXEMPLE DE VÉGÉTALISATION DANS LA RUE



## MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'ENGAGEMENT ULTRA MARIN POUR SÉBASTIEN EYMARD



Nous aimerais mettre à l'honneur notre voisin et amis Sébastien EYMARD.

Souvenez-vous des deux actions d'aides aux mahorais (Dons et concert) auxquelles ont largement participé les Fonsois et leur municipalité, fin 2024. Notre association avait confié le montant des dons et recette à notre trésorier, Sébastien EYMARD qui, sur place, en plus de sa charge de travail, a utilisé les sommes récoltées pour aider quelques familles Mahoraises à l'achat de matériaux pour la reconstruction de leurs habitations.

Pour information, Dimanche 14 décembre 2025, à Mamoudzou (Mayotte) le Fonsois Sébastien EYMARD, chef adjoint de l'unité risques naturels a reçu La médaille d'honneur de l'engagement ultra marin. La cérémonie s'est déroulée en présence madame la ministre des outre-mer. C'est une belle reconnaissance pour les actions qu'il a mené auprès de la population pendant et après le passage du cyclone Chido à Mayotte. Nos félicitations à Sébastien

Patrice GIRARD

## NOËL À FONS

### Le Marché de Noël



Comme chaque année, l'équipe municipale a organisé le marché de Noël, qui s'est tenu cette fois-ci le dimanche 30 novembre. Artisans et associations ont une nouvelle fois répondu présents en nombre, contribuant à faire de cette journée un moment convivial et chaleureux.

Les visiteurs ont pu profiter d'un large choix de produits de qualité : bougies, bijoux, coussins, parfums, jouets, objets de décoration... De quoi préparer ses cadeaux de fin d'année ou simplement se faire plaisir.

Les gourmands n'étaient pas en reste. Pralines, douceurs variées, pains et pâtisseries de la boulangerie ont régalé les papilles. L'huile d'olive, les pommes et les oignons ont rapidement trouvé preneurs, tandis que les traiteurs ont comblé ceux qui souhaitaient emporter leur déjeuner.

Le marché offrait également plusieurs expositions : une présentation de photos et documents sur les origines de Fons, proposée par JeanFrançois Cacace. Une exposition photographique consacrée au futur projet de végétalisation et à l'installation d'œuvres d'art permanentes dans les rues des Métiers et du Chêne de Victoire, présentée par Fabienne Loiseau. Et une exposition retraçant les actions menées à Mayotte grâce aux dons destinés aux sinistrés mahorais, présentée par Patrice Girard.



Pour que cette journée soit véritablement magique pour les plus jeunes, un invité très attendu a fait son apparition : le Père Noël en personne, pour le plus grand bonheur des enfants

### Le Noël des enfants de Fons

Samedi 13 décembre le père-Noël à fait escale à Fons. La municipalité a pu offrir à cette occasion 120 goûters aux petits Fonssois venus nombreux profiter de ce moment de joie partagée. Après les séances de cinéma, une pour les petits le matin et une pour les plus grands l'après-midi, chacun a pu rencontrer le père Noël, lui confier sa précieuse lettre, échanger leur secret et prendre une photo devant le sapin illuminé.



## CONCERT "HOMMAGE À BRASSENS"



Dimanche 23 novembre, "Les 3 Oncles" ont enflammé la scène avec un hommage vibrant à Georges Brassens

Dès les premières notes, la salle s'est transformée en un lieu de partage et de joie pure.

Les sourires, les chants et les battements de pieds ont créé une communion magique, suspendant le temps, le temps d'un instant.

Un moment inoubliable pour tous les amoureux de la chanson française !



## À LA MÉDIATHÈQUE : DES HISTOIRES, DES ÉMOTIONS ET DE BELLES DÉCOUVERTES

Ces dernières mois, la Médiathèque a vibré au rythme des ateliers jeunesse, offrant aux enfants – et parfois aux plus grands – des moments de partage, de découverte et d'imaginaire.

### GRAINES D'HISTOIRE LES VENDREDIS MATIN

*Graines d'Histoires* est la nouvelle activité du vendredi matin une fois par mois. Pendant que les grands sont à l'école, les petits ont leur activité bien à eux. Un programme varié a été concocté pour eux autour du livre et de la lecture. Histoires et observation, éveil corporel, tapis à histoire et kamishibai.

Le tout dans une atmosphère conviviale et propice à l'échange. Dès la première séance « sur les traces de ... » six assistantes maternelles et treize enfants ont participé au rituel d'ouverture : chacun a déposé une graine dans la boîte pour « faire pousser l'histoire ». Guidés par un conte sur les animaux, les petits explorateurs sont ensuite partis à la recherche des habitats cachés dans la médiathèque, accrochant leurs empreintes au fil de leurs découvertes. Un moment riche en rires, curiosité et émerveillement.

Autre séance avec la lecture du kamishibaï *La Moufle*, une histoire chaleureuse où plusieurs animaux trouvent refuge dans une jolie moufle rouge... jusqu'à ce qu'elle craque sous les câlins ! Un moment tendre et joyeux, partagé à la Médiathèque.



### CONTES EN CHAUSETTES

Tous les 15 jours, petits et grands se retrouvent le mercredi matin pour une séance de Contes en chaussettes. Une heure de lecture d'ouvrages choisis sur un thème. Les histoires autour d'Halloween faisaient (un peu) peur, juste ce qu'il faut pour donner de légers frissons parfaitement adaptés aux plus jeunes. Une autre séance avait mis à l'honneur les émotions : joie, amour, colère, tristesse... Les enfants ont découvert des livres et des kamishi-baïs qui ont fait voyager leurs petits coeurs dans toutes les couleurs du ressenti.

### LES Z'ATELIERS.

Une fois par mois, les enfants de 8 à 12 ans sont accueillis à la médiathèque pour des activités variées.

#### Escape Game : les détectives en herbe à l'œuvre

En septembre, les jeunes participants ont plongé dans un escape game palpitant. Indices à dénicher, énigmes à résoudre, codes à déchiffrer... Une véritable mission d'enquête qui a fait chauffer les neurones et stimulé l'esprit d'équipe. L'après-midi s'est conclue autour d'un goûter convivial offert par la Mairie.



#### Un petit journal créé par de grands reporters en herbe

Lors d'un atelier organisé à la médiathèque, un groupe d'enfants âgés de 8 à 12 ans s'est glissé dans la peau de véritables journalistes. Ils ont découvert les coulisses de la fabrication d'un journal : comment choisir ses rubriques, organiser l'information, rédiger un article, illustrer une page ou encore mener une interview.



Guidés par leur curiosité et leur enthousiasme, les jeunes participants ont ensuite imaginé et réalisé leur propre journal de deux pages. Chacun a pu choisir la rubrique qui lui plaisait le plus : actualités de la médiathèque, coups de cœur lecture, jeux, portraits, petites

infos insolites... Ils ont également mené une véritable interview de l'agent d'accueil, préparant leurs questions, notant les réponses et découvrant l'importance d'écouter, de reformuler et de vérifier les informations.

Pour compléter leurs articles, les enfants ont effectué des recherches dans les livres, sur les postes informatiques et dans les espaces de la médiathèque. Leur journal reflète ainsi leur regard, leur créativité et leur sens de l'observation.

Ce projet a permis à chacun de développer son imagination, son esprit critique et le plaisir d'écrire, tout en découvrant le fonctionnement d'un média. Le résultat est un petit journal plein d'énergie, de fraîcheur et de belles idées, à l'image de ses jeunes auteurs.

### **EXPOSITIONS.**

Ce dernier semestre 2025, la médiathèque a proposé deux expositions : Anuki et Noël

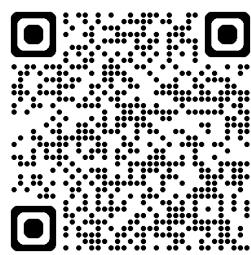
#### **Exposition interactive**

##### **« à la rencontre d'Anuki »**

« La vie d'un petit indien, ce n'est pas facile tous les jours, surtout quand les poules, les sangliers et les ours s'en mêlent... Heureusement qu'Anuki n'a pas peur. Enfin... pas des poules ! ». Une exposition interactive autour du petit indien Anuki. Avec des puzzles, des labyrinthes, du dessin et des jeux d'observation. Une aventure ludique pour s'amuser, explorer la bande dessinée et apprendre à lire les images tout en jouant.

#### **Exposition « Noël et autres fêtes de l'hiver »**

"Fêtes de la saison ou fêtes religieuses, partout dans le monde, à toutes les époques, ont lieu des fêtes pendant l'hiver". Cette exposition évoquait les traditions liées à cette période particulière de l'année qui voit s'en achever une et en commencer une autre.



Journal à retrouver à la médiathèque et sur le site de la commune : [www.mairiedefons.fr](http://www.mairiedefons.fr)



**mediatheque@mairiedefons.fr**

09.67.28.28.12

### Planning d'hiver de la médiathèque

**Z'ATELIERS**

Sur réservation pour les enfants de 8 à 12 ans de 15h00 à 17h00 (goûter offert par la Mairie)

**28 janvier:** Projet Histoire de mieux vivre ensemble A la manière de Tanaka Tatsuya (partie 1)

**25 février:** Projet Histoire de mieux vivre ensemble A la manière de Tanaka Tatsuya (partie 2)

**CONTES EN CHAUSETTES**

Lectures thématiques pour les enfants accompagnés d'un adulte

Tout-petits: 10h/10h30  
5-7 ans : 10h30/11h

**7 janvier:** La neige

**21 janvier:** Les ours

**4 février:** Nuits d'hiver

**18 février:** Créatures d'hiver

**GRAINES D'HISTOIRES**

Sur réservation pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte.

Début des ateliers à 10h

**30 janvier:** Histoire piquée: boucles d'or

**25 février:** Exposition "Dans mes livres il y a..."



## LE CLUB DES BOULIDOUS A REPRIS SES ACTIVITÉS :

Belote, repas, sorties en car à la journée et voyages.

Le club propose à toutes les personnes intéressées de nous rejoindre pour partager de bons moments, faire de nouvelles rencontres, créer des liens d'amitiés et stimuler la mémoire.



Tous les mardis : après-midi récréatif à partir de 14 heures (belote, jeux, scrabble ...) au 93 avenue de la Cabasse à Fons.

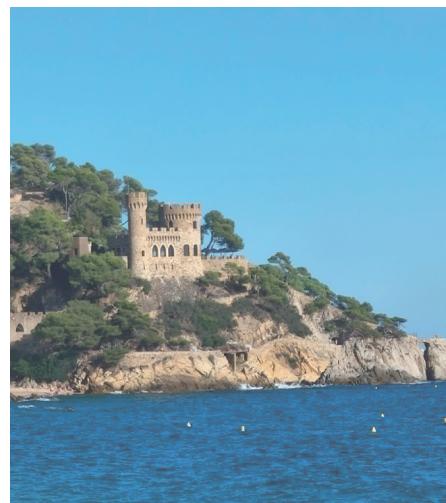
Tous les troisièmes mercredis du mois à partir de 14 heures au foyer de Fons : concours de belote : un lot sera offert au trois premiers du classement.

Les autres mercredis : concours de belote inter villages  
Une pause boissons et friandises vous sera proposée.



Renseignements : M. CHARINET au 04 66 63 03 62

### Les retrouvailles des Boulidous en Espagne



C'est en direction de l'Espagne sur la Costa Del Maresme à Santa Susanna que 53 adhérents du club des Boulidous ont posé leurs valises du 20 au 23 octobre à l'hôtel paradisiaque Tahiti Playa. Accueillis par un soleil estival, les participants ont profité de belles flâneries en bord de mer et dans la ville, ainsi que la découverte d'un grand marché local. Direction ensuite, Lloret del Mar pour la visite du musée de la Mer qui se trouve dans l'une des plus importantes maisons « indiano » la Casa Garriga. Cette maison de la seconde moitié du XIX siècle rappelle l'époque où les habitants de Lloret partaient faire fortune aux Amériques.

C'est à Arenys de Mar qu'ils visitent le musée Marès de la Punta, né en 1983 à partir de la donation de l'artiste Frédéric Marès, espace dédié à l'art textile spécialisé dans les ouvrages en dentelle. C'est le plus important musée d'Europe spécialisé en dentelles. Puis, le musée de la minéralogie qui compte plus de 5500 minéraux provenant du monde entier, collection léguée par le collectionneur Joaquim Molfulleda i Borell.



Puis visite de l'église Santa Maria d'Arenys de Mar construite entre 1584 et 1628 dominée par un magnifique retable baroque sculpté entre 1709 et 1711.

Après les copieux et très appétissants buffets, les soirées étaient rythmées par des spectacles et des moments dansants avec Terra Samba et Tropicalia.

Les participants ont apprécié ce séjour culturel, festif, chaleureux placé sous le signe de l'amitié.

Une halte à La Jonquera et au Perthus pour les derniers achats .



## Repas de Noël des Boulidous

Le 6 décembre Yvo CHARINET président de l'association les Boulidous a organisé son traditionnel repas de Noël, un rendez-vous incontournable pour les adhérents du club. Plus de 100 participants ont répondu présents pour partager ce moment de convivialité et de partage.

Cette année encore la fête a tenu toutes ses promesses. Le traiteur des halles de Lunel avait préparé un repas gourmand apprécié de tous, mêlant saveurs festives et produits traditionnels de cette période : foie gras, crabe farci, trou normand, chapon sauce aux morilles, assortiment de fromage et le savoureux dessert de la boulangerie de Fons.

Dès le lancement du spectacle, le public est immédiatement plongé dans l'univers du cabaret. Dans une atmosphère conviviale, la meneuse de revue Cristal donne le ton. L'artiste transformiste fait renaître, en quelques coups de pinceaux, des figures emblématiques du cinéma et de la chanson, de Marilyn Monroe à La Zarra, en passant par Rika Zarai. Portées par cette énergie, les danseuses Alexia et Marina rythment la représentation avec grâce et élégance, enchaînant des chorégraphies variées, du French cancan aux accents ensoleillés du Brésil, sans oublier un numéro plein de légèreté sur Lollipop. Isabelle Adamo, danseuse et chanteuse au style pin-up, prolonge ce voyage artistique dans le temps grâce à son charme rétro et son allure évoquant l'élégance de Rita Hayworth. La représentation s'achève sur un moment d'émotion lorsque, sur une chanson de Michèle Torr, Cristal se démaquille et redevient Pascal, offrant au public un instant de sincérité et de partage.

Les convives ont apprécié le spectacle cabaret transformiste mêlant chanson, humour et magie scintillante des costumes des artistes, animé par Christophe Michel et l'association rouviéroise Cristal Show, dont les prestations ont enthousiasmé les spectateurs.

Rires, applaudissements et échanges chaleureux ont rythmé l'après-midi, dans une ambiance joyeuse et bienveillante. Ce repas de Noël a permis à chacun de se retrouver, de partager un bon moment.



**Le club des Boulidous vous propose  
Un voyage en Espagne à la découverte de l'Andalousie et Gibraltar du 31 mai au 8 juin 2026.**

Pour tout renseignements et programme détaillé s'adresser à :

M. ou Mme CHARINET 04 66 63 03 62

Possibilité de paiement mensuel. Le voyage doit être soldé au plus tard le 10 avril 2026.

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES – RPI FONS / SAINT-BAUZÉLY



**Un nouveau bureau motivé et un début d'année riche en événements !**

L'Association des Parents d'Élèves a élu son nouveau bureau pour l'année scolaire 2025-2026. Une équipe renouvelée, dynamique et motivée, entourée de parents bénévoles prêts à s'investir tout au long de l'année pour soutenir la vie des quatre écoles du RPI.

Ape RPI  
Communauté WhatsApp



[facebook](#) APE RPI Fons – Gajan – Saint Bauzély

Les premières actions ont eu lieu durant la période de Noël et ont rencontré un vif succès.

Tout d'abord, l'APE a participé au marché de Noël organisé par la mairie de Fons. De nombreux enfants se sont lancés dans une grande chasse aux trésors à travers les différents stands, tandis que plusieurs parents se relayaient avec bonne humeur pour tenir celui de l'association. Un immense merci aux enseignants pour les magnifiques créations réalisées avec les élèves : le stand a été presque entièrement dévalisé !



Le vendredi 19 décembre, une joyeuse bande de lutins est passée dans les quatre écoles pour remettre à chaque enfant un livre offert par l'APE. L'après-midi s'est poursuivi par un goûter partagé avec les enseignants, un moment convivial et très apprécié.



Le soir même, le foyer de Saint-Bauzély accueillait le premier bal de Noël du RPI. Enfants et parents ont vécu une très belle soirée, rythmée par le passage du Père Noël et un show d'un groupe reprenant les musiques de K-Pop démon hunters, très apprécié des plus jeunes. Merci à toutes les familles pour leur participation, leur aide et leurs délicieuses gourmandises maison qui ont contribué à la réussite de cet événement !

L'équipe de l'APE est désormais prête à mener de beaux projets pour 2026, toujours avec le soutien et l'implication des parents volontaires.



### Rejoignez-nous !

Même ponctuellement, votre aide compte.

Que vous puissiez offrir une heure, une journée ou un peu de votre énergie lors d'un événement, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. L'APE vit grâce aux parents qui s'impliquent, chacun à leur rythme, et c'est ensemble que nous faisons briller les yeux des enfants et donnons vie à de beaux moments partagés.

Rejoindre l'équipe, même ponctuellement, c'est contribuer à la réussite des projets du RPI et à la joie des élèves.

N'hésitez pas à nous contacter !

### LES DATES À RETENIR

**Dimanche 25 janvier**  
Bourse aux jouets et puériculture au foyer de saint Bauzély

**Vendredi 13 février**  
Tombola de la saint Valentin

**Vendredi 20 mars**  
Carnaval du RPI

**Samedi 28 mars**  
Loto de l'APE au foyer de Fons

**Samedi 13 juin**  
Kermesse des enfants du RPI  
dans les prés de Gajan

## **EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/07/2025**

(À RETROUVER EN INTÉGRALITÉ EN MAIRIE OU SUR [WWW.MAIRIEDEFONS.FR](http://WWW.MAIRIEDEFONS.FR))

### **20250023 : AUTORISATION A SIGNER L'AVENANT N° 3 A LA CONVENTION CADRE DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF "CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE" COMMUN A NIMES METROPOLE ET A LA COMMUNE DE FONS-OUTRE-GARDON.**

Mme GIANNACCINI rappelle que Plusieurs communes de Nîmes Métropole ayant fait connaître leur besoin en matière de réalisation d'économie d'énergie, Nîmes Métropole a proposé la mise en place d'un dispositif commun ayant pour but de favoriser une politique énergétique maîtrisée en agissant directement sur leur patrimoine.

**Le conseil municipal décide à l'unanimité**, d'approuver les termes de la convention de fonctionnement intégrant l'avenant 3 de fonctionnement du dispositif "Conseil en Energie Partagée" mise en commun entre Nîmes Métropole et la Commune de Fons-Outre-Gardon. Mme le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer ladite convention cadre à intervenir entre Nîmes Métropole et la Commune de Fons-Outre-Gardon.

### **20250024 : PROJET DE LIAISON CYCLABLE ENTRE FONS/SAINT MAMERT DU GARD : ENQUÊTE PRÉALABLE**

Mme GIANNACCINI expose le projet concernant le chemin cyclable qui relie Fons à St Mamert sur 2,5km. Le projet a fait l'objet d'une concertation avec les agriculteurs impactés le 26 avril 2024 et d'une réunion publique le 12 juin 2024 avec les riverains des communes. Un pré diagnostic environnemental a été réalisé et ce projet n'a aucune incidence sur la faune et la flore tant que celui-ci reste sur la bande roulante ce qui sera le cas. Ce projet permet d'intégrer les cyclistes dans des territoires ruraux dans une emprise réduite.

En complément des présentations publiques et de la présente délibération il est proposé au conseil municipal que le public puisse venir s'exprimer sur le projet en mairie de Fons dans le délai d'un mois à compter de l'application de la présente délibération. Passé ce délai, une nouvelle délibération viendra acter ce projet et le nouvel usage des voies de circulation.

*Le développement du vélo pour les déplacements quotidiens est devenu un axe essentiel du développement durable de l'agglomération de Nîmes Métropole. Cet objectif est intégré dans le Plan Climat Air Énergie Territorial et le Plan des Mobilités. Pour concrétiser cet engagement, Nîmes Métropole a adopté des délibérations en 2021 et 2024 pour élargir la définition de l'intérêt communautaire en matière de voirie et de parcs de stationnement, afin de créer et aménager des pistes cyclables et des voies vertes. L'objectif est de réaliser des aménagements cyclables sécurisés et protégés, assurant une continuité des itinéraires. Ces actions visent à accélérer le maillage cyclable du territoire et à promouvoir l'utilisation du vélo dans la vie quotidienne.*

*Le Plan vélo de Nîmes Métropole se compose de 9 axes et celui qui concerne la Gardonnenque connecte l'ensemble des communes de la Gardonnenque. Le principe d'aménagement de la Gardonnenque est de rabattre des cyclistes vers les gares de Fons, St-Geniès-de-Malgoirès et Nozières-Brignon ainsi que de connecter la boucle cyclo découverte « Gardonnenque ».*

**Le conseil municipal décide à l'unanimité**, d'accep-

ter les propositions et autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

### **20250025 : REMBOURSEMENT ANTICIPE DE L'EMPRUNT COURT TERME DE 90 000 €**

**Le conseil municipal décide à l'unanimité**, d'autoriser le maire à procéder au remboursement anticipé de l'emprunt n°00006040908 d'un montant de 90 000 €, contracté pour financer les dépenses d'équipement du budget communal,

### **20250026 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2025**

**Le conseil municipal décide à l'unanimité** de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la Taxe d'habitation.

### **20270027 : ADHESION A LA MISSION DE MÉDIATION PROPOSÉE PAR LE CDG30**

**Le conseil municipal décide à l'unanimité**, d'adhérer à la mission de médiation du CGD 30.

Il prend acte que les recours contentieux formés contre des décisions individuelles dont la liste est déterminée par le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 et qui concernent la situation de ses agents sont, à peine d'irrecevabilité, obligatoirement précédés d'une tentative de médiation.

En dehors des litiges compris dans cette liste, la collectivité garde son libre arbitre de faire appel au Centre de gestion si elle l'estime utile. La collectivité rémunérera le Centre de gestion à chaque médiation engagée au tarif de 300€ pour les collectivités et établissements affiliés et de 500€ pour les collectivités et établissements non affiliés.

Le Maire (ou le Président) est autorisé à signer la convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG 30 annexée à la présente délibération, ainsi que tous les actes y afférents.

### **20250028 : CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

Mme GIANNACCINI rapporte que suite à la décision du Tribunal administratif de Nîmes en date du 13 mai 2025 concernant le recours de l'agent administratif, il est nécessaire de créer un emploi non permanent d'adjoint administratif.

M. BIALES demande si la médiation n'arrive pas trop tard. Mme GIANNACCINI rappelle toutes les étapes avec cet agent avant son licenciement. Mme CAROLE demande le détail des fonctions de l'agent.

Mme GIANNACCINI rappelle les fonctions du poste. M. MARY rappelle les fermetures régulières de la médiathèque en 2024, qu'il était nécessaire de trouver une solution.

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi non permanent d'adjoint administratif à la suite de la décision du 13/05/25, du Tribunal administratif de Nîmes.

**Le conseil municipal décide à l'unanimité** que cet agent assurera des fonctions d'adjoint administratif, à temps complet, selon les clauses de son contrat.

# **EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/07/2025**

(À RETROUVER EN INTÉGRALITÉ EN MAIRIE OU SUR [WWW.MAIRIEDEFONS.FR](http://WWW.MAIRIEDEFONS.FR))

## **20250033 : AUTORISATION DE SUPPRIMER DES DOCUMENTS DU FOND DE LA MéDIATHÈQUE MUNICIPALE.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-21 ;

Le « désherbage » est l'opération qui consiste à retirer du fond de la médiathèque un certain nombre de documents endommagés ou ne satisfaisant plus aux règles de la politique documentaire. Les collections de médiathèque sont en effet la résultante d'un choix et se doivent d'être cohérentes.

Afin de rester attractives et de répondre aux besoins de la population, elles doivent faire l'objet d'un tri régulier, qui s'effectue en fonction des critères suivants :

- L'état physique du document, présentation, esthétique
- Le nombre d'exemplaires
- La date d'édition (dépôt légal + 15 années)
- Le nombre d'années écoulées sans prêt
- La valeur littéraire ou documentaire
- La qualité des informations (contenu périmé, obsolète)
- L'existence ou non de documents de substitution

Il est proposé à l'assemblée que selon leur état, ces ouvrages pourront être cédés gratuitement à des institutions ou des associations ou être vendus ou détruits et si possible valorisés comme papier à recycler.

### **Le conseil municipal décide à l'unanimité :**

D'autoriser l'agent chargé de la médiathèque municipale à sortir les documents de l'inventaire et à les traiter selon les modalités administratives qui conviennent

De donner son accord pour que ces documents soient, selon leur état : vendus, cédés à titre gratuit à des institutions ou associations qui pourraient en avoir besoin ou détruits, et si possible valorisés comme papier à recycler.

D'indiquer qu'à chaque opération de désherbage, l'élimination des ouvrages sera constatée par procès-verbal signé de Mme le Maire mentionnant le nombre de documents éliminés et leur destination et auquel sera annexé un état complet de ces documents (nom de l'auteur, titre).

## **20250034 : APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC LA LIBRAIRIE AMMAREAL**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet de convention entre la Commune et la librairie Ammereal pour la reprise et la revente de livres retirés du fonds communal et d'autoriser Mme le Maire à signer ladite convention, ainsi que tout document y afférent, et à procéder à toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre ;

## **20250035 : APPROBATION CONVENTION DE PARTENARIAT DE TÉLÉASSISTANCE (RÉSEAU DE SÉCURITÉ ET D'AIDE TÉLÉPHONIQUE)**

Mme GIANNACCINI informe que le renouvellement de la convention est identique à la précédente. Elle précise qu'il n'y a aucun engagement financier, uniquement de l'information aux administrés.

le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver cette convention et d'autoriser Mme le Maire à la signer ainsi que tout document afférent.

## **20250036 : APPROBATION DE L'ACQUISITION DE VITRINES MUSEALES POUR LE MUSÉE DE FONS ET AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER TOUT DOCUMENT RELATIF AUX DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Mme GIANNACCINI rappelle le projet d'intégrer le musée Saturnin Garimond à proximité de l'espace intergénérationnel. Après la réalisation de l'extension attenante à la médiathèque, la commune pourra solliciter des subventions pour l'acquisition de vitrines d'exposition. Elle précise que ce nouvel emplacement du musée sera également accessible aux écoles primaires ainsi qu'aux collèges et lycées. M. CASAS ajoute que la collection appartient à l'association « Saturnin Garimond ».

Considérant l'estimation financière du projet évalué à 15 800 €,

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet cité en objet et d'autoriser Mme le maire à signer tout document relatif aux demandes de subventions auprès du Département, de la Région, de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole au titre des fonds de concours.

## **20250037 : AUTORISATION D'EMPRUNT COMPLEMENTAIRE**

Mme GIANNACCINI donne la parole à Mme LECOUSTRE, comptable de la mairie, afin de présenter les éléments financiers liés aux projets à venir. Elle projette un tableau récapitulatif des projets prévus d'ici 2028, détaillant l'état prévisionnel des dépenses et des recettes, incluant notamment le projet d'emprunt envisagé pour soutenir le financement de la tranche 2 (travaux de mise en sécurité RD907). Elle expose ensuite les deux propositions d'emprunt soumises par les partenaires bancaires : le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne. Pour chacune de ces propositions, elle précise les conditions financières proposées, notamment le montant emprunté, la durée de remboursement, le taux d'intérêt.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer le contrat de prêt avec le Crédit Agricole du Languedoc d'un montant de 250 000 € sur une durée de 20 ans et à prendre tous actes y afférent



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE. *Toutes nos félicitations aux heureux parents*

**Mahé, Loïc, Bruno WAREMOBURG**

Fils de Loïc WAREMOBURG et Tatiana RASTOLL est né le 10 septembre 2025

**Julian, Ewan, Cyril GRENIER MUR**

Fils de Cyril GRENIER et Marion MUR est né le 26 septembre 2025

### MARIAGE. *Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.*

**Patrice, David FERNANDEZ et Emma, Jennifer VEYRUNES** se sont mariés le 19 juillet 2025

**Jean-François, Gérard SOULIER et Stéphanie, Marig, PICARD** se sont mariés le 30 août 2025

**Didier, Patrice, André DAGUE et Sandrine, Michèle CORDONNIER** se sont mariés le 20 septembre 2025

**Richard, Christian BALP et Aurore, Josette, Lucie BELLAMACINA** se sont marié le 13 septembre 2025

### DECES. *Nos plus sincères condoléances.*

**Mme ALLIER Michèle, Thérèse, Marie née CAMELO** est décédée le 3 octobre 2025 à l'âge de 86 ans.

**Mme BRAHIC Marthe, Fernande née JOUVE** est décédée le 1er octobre 2025 à l'âge de 91 ans.

## MICHÈLE ALLIER



Plus connue sous le joli diminutif de "Michou", madame Allier nous a quitté le 03 octobre 2025.

Tous ceux qui l'on connue et côtoyée sont unanimes sur les nombreuses qualités que possédait cette femme moderne et traditionnelle à la fois, que ce soit dans sa vie familiale, professionnelle et associative.

Michèle Camélio est née le 13 novembre 1938 à Sète. Cette ville qu'elle aimait profondément malgré son attache Fonsoise après son mariage avec Jean Allier en décembre 1961. De cette union qui dura 63 ans, jusqu'au décès de son époux naîtront 4 enfants Laurence, Jean-Philippe, "les jumelles" Marie-Pierre et Marie-Agnès. Puis viendront 7 petits-enfants et 4 arrières petits-enfants dont elle était très fière.

Professionnellement, Michou a suivi un parcours tout aussi prolifique. Secrétaire de direction au bas Rhône à Nîmes, elle met sa carrière entre parenthèse après la naissance de ses enfants entre 1963 et 1973. En 1973 ,elle reprend ses études et obtient le diplôme de secrétaire de mairie. Elle exercera cette fonction à la mairie de Fons jusqu'à sa retraite avec beaucoup de professionnalisme et dévouement envers tous les usagers.

Michou était aussi profondément guidée par sa foi chrétienne, elle était naturellement tournée vers les autres et avait cette force pour venir en aide à qui en avait besoin. Elle s'est consacrée également à l'enseignement du catéchisme à plusieurs générations d'enfants dans la joie et la tolérance.

Cultivée, passionnée par la Généalogie et la photographie Michou vivait plusieurs vies en une seule.

Ces quelques lignes qui lui rendent hommage témoignent que Michèle Allier était une belle personne, ancrée dans notre village et ceux qui l'ont connue auront du mal à oublier.

## LES SERVICES PUBLICS

### POMPIERS

Tél. 18 - Tél. mobile. 112

### GENDARMERIE

Tél. 04 66 81 10 33

### POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. 06 72 36 91 32

### MAIRIE / POSTE / ACCUEIL DU PUBLIC

Tél. 04 66 81 11 95

Mail. contact@mairiedefons.fr

Site. www.mairiedefons.fr

#### Horaires d'ouverture :

du Lundi au Jeudi :

08h00 - 12h30 / 16h00 - 18h30

le Vendredi

08h00 - 12h30

### Syndicat Intercommunal

### du Regroupement Pédagogique des écoles de Fons-Gajan-St Bauzély

8 place Alphonse Daudet

30730 Fons

Mail : contact@sirpdesleins.fr

Tel : 04.66.18.36.90.

Accueil téléphonique et au bureau :

Lundi mardi jeudi et vendredi

de 8h15 à 12h30 et 14h à 17h

### MEDIATHEQUE

Tél. 09 67 28 28 12

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h30 - 18h00,

Mardi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 09h30 - 12h00 / 15h00 - 18h30,

Vendredi : 10h00 - 12h00 / 16h30 - 18h30

### SYNDICAT LEINS GARDONNENQUE

Tél. 04 66 63 00 80

Fax. 04 66 63 94 79

Mail. contact@leinsgardonnenque.fr

#### Horaires d'ouverture :

Lundi à Jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h

Vendredi de 8h à 12h

### Eau de Nîmes Métropole (Eau potable)

Tél. 09 69 36 61 02

### SAUR (Assainissement)

478, Av. Maurice Privat. 30600 VAUVERT

Tél. (Dépannage) 04 30 62 10 08

### Infirmières Libérales

Karine MONNIER

06 23 11 34 65

Véronique BROSSETTE

06 12 11 16 72

Place du 11 novembre

30730 Fons

Laurence FERRER

06 99 90 41 07

233 Rue de cambis

30730 FONS

## COMMERCES

(LOCAUX COMMERCIAUX)

### BAR PMU JEUX TABAC PRESSE - Bar de l'Avenir

Tél. 04 66 63 20 07

Tous les jours dès 6h30

### Boulangerie La Fonsoise

Tél. 04 66 81 13 96

du Mardi au Samedi : 6h30-12h30 / 16h30-19h30

Dimanche : 6h30-13h. Fermée le Lundi

### Épicerie Votre Marché

Tél. 04 66 37 92 14

Lundi 8h30-12h30 / 16h-19h.

Mardi à Samedi : 8h-12h30 / 16h-19h.

Dimanche : 9h-12h Fermée le jeudi

### SALON DE COIFFURE

#### "Beauty and the Barber"

Tél. 07 70 86 07 06

Lundi, Mercredi, Vendredi : 09h00 - 18h30

Mardi : 10h00 - 20h00

Samedi 08h30 - 13h00

### "Métamorphoses au pluriel"

Tél. 09 87 47 87 03

### ONGLERIE "Ongles d'Or"

Tél. 06 16 19 46 64

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 09h15 - 18h00

Samedi : 08h00 - 12h30

### CAVE COOPÉRATIVE DE FONS, L'ORÉE DES LENS

Tél. 04 66 81 11 01

Mail. oree.des.lens@wanadoo.fr

du Mardi au Samedi : 9h-12h / 14h-18h

### RESTAURATION / FOOD-TRUCK

#### Pizza Boub' Family (Pizzeria)

Tél. 06 29 37 50 72

#### Le Garage (Brunchs, burgers, salades et service traiteur)

Tél. 06 13 07 34 60

#### D'ici et d'ailleurs (Cuisine du monde)

Tél. 06 14 41 56 59

#### La Cocina Franco (Cuisine classique ou revisitée)

Tél. 06 50 83 10 95

### METAMORPHOSE TOILETTAGE CANIN

Tél. 06 77 64 24 05

### DÉCHETTERIE

du Lundi au Samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30  
(Horaires identiques été et hiver)

### COLLECTE DES ORDURES

#### ORDURES MÉNAGÈRES



Mardi MATIN



#### TRI SÉLECTIF

Jeudi MATIN



# Le Calendrier 2026



Manifestations sous réserve de modifications ou d'annulations.

## LECTURE À LA MÉDIATHÈQUE TOUS LES MERCREDIS MATINS

de 10h00 à 11h00 pour les 0 à 7 ans

## PERMANENCES DES ÉLUS SUR RDV

Les samedis de 10h à 12h

*Directeur de la publication : Stéphanie SOULIER*

*Equipe de rédaction : Marie DEBERGUE, Laurence FERRER, Stéphanie SOULIER*

*Réalisation & Impression : SARL PLS Publicité. ZAC Carrière Vieille. 30190 Saint Chaptes*